

## Qu'est-ce qu'une piscine ?

C'est un bassin d'eau permanent ou temporaire, destinée à la baignade et dont la profondeur d'eau est supérieure à 0.60 m (2').

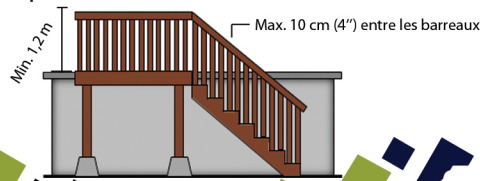
## Réglementation municipale

### Implantation

- Doit être située à au moins 1,5 mètre (5'-0") des limites du terrain;
- Doit être située à au moins 3 mètres (9'-11") d'une ligne de terrain adjacente à une rue;
- Doit être située à au moins 2 mètres (6'-7") de la maison;
- Ne doit pas être située sous un fil électrique ou sur une servitude;
- Les appareils de piscine (filtreur et thermopompe) doivent être situés à au moins 1,5 mètre (5'-0") des limites du terrain et à au moins 1 mètre (3'-4") de l'enceinte de la piscine ou de la paroi d'une piscine hors terre.

### Enceinte (clôture) protégeant l'accès à la piscine

- Une enceinte constituée d'une clôture et/ou d'un mur d'une hauteur minimale de 1,2 mètre (48") doit protéger en tout point l'accès à la piscine, que ce soit à partir de la maison ou à partir de toute autre partie du terrain;
- Une haie, un arbuste ou un mur comportant une fenêtre ou une porte s'ouvrant au rez-de-chaussée ou au sous-sol ne peuvent constituer une partie de l'enceinte;
- L'enceinte doit être dépourvue de toute ouverture ou espace entre les barreaux permettant le passage d'un objet sphérique de 10 centimètres (4");
- Dans un rayon de 1 mètre (3'-4") autour de l'enceinte de la piscine ou de la paroi d'une piscine hors terre, il ne doit y avoir aucun objet ou élément pouvant faciliter l'escalade et réduisant la hauteur minimale requise de 1,2 mètre (48"). L'enceinte elle-même doit aussi être dépourvue de tout élément horizontal, saillie ou partie ajourée pouvant faciliter l'escalade;
- Une porte d'accès à la piscine aménagée dans l'enceinte de la piscine doit être munie d'un dispositif de sécurité passif installé du côté intérieur de l'enceinte (côté piscine) dans la partie supérieure de la porte et permettant à la porte de se refermer et de se verrouiller automatiquement.



## Tarif

Le permis est disponible au coût de 75 \$ au comptoir d'accueil de la Ville de Carignan ou en ligne via le site Web à [villedecarignan.org](http://villedecarignan.org)

Mode de paiement : Interac, chèque ou en ligne. (Visa ou Mastercard)

## Documents requis pour faire une demande

- Le formulaire de demande dûment complété;
- Le certificat de localisation de la propriété;
- Un plan d'un piscinier ou un croquis à l'échelle illustrant les éléments suivants :
  - o L'emplacement et les dimensions de la piscine;
  - o L'emplacement et la hauteur de l'enceinte;
  - o La distance projetée entre la piscine et toute ligne de terrain;
  - o La distance projetée entre la piscine et tout bâtiment ou équipement accessoire se trouvant à proximité, y compris les appareils de piscine;
  - o La distance projetée entre les appareils de piscine et toute ligne de terrain.

## Remplissage

Le remplissage de la piscine par le réseau d'aqueduc municipal est interdit en tout temps. Seulement la stabilisation du niveau d'eau est autorisée, en autant qu'elle soit effectuée sous surveillance de l'occupant afin d'éviter tout débordement ou consommation excessive.

### Plateforme (deck) d'une piscine hors terre

- Doit être située à au moins 1,5 mètre (5'-0") des limites du terrain;
- Ne doit pas être située sous un fil électrique aérien ou sur un fil électrique souterrain.

### Hauteur

La hauteur maximale d'une piscine et de tout accessoire qui y est rattaché (excluant la plateforme ou deck de piscine) est de 2,3 mètres (7'-6").

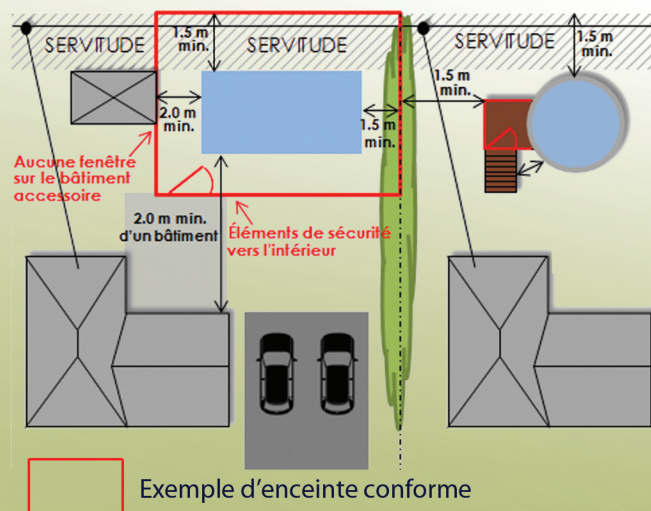
### Bruit

Les appareils reliés au fonctionnement de la piscine comme le filtreur et la thermopompe ne peuvent générer un niveau de bruit supérieur à 55 dB, mesuré aux limites du terrain.

### Enceinte temporaire suite aux travaux

Dès le creusage de la piscine, une clôture temporaire doit être installée afin de protéger l'accès à la piscine en attendant l'installation de l'enceinte permanente. L'installation temporaire peut remplacer l'enceinte permanente pour une période maximale de 30 jours. Après ce délai, une enceinte permanente et conforme doit obligatoirement être installée.

## Exemple de schéma d'aménagement permis



## Référence vers Hydro-Québec

Vous pouvez vous référer au site suivant pour vérifier la conformité de votre piscine ou spa.

[hydroquebec.com/sefco2015/fr/auto-verification-conformite-piscine-spa.html](http://hydroquebec.com/sefco2015/fr/auto-verification-conformite-piscine-spa.html)

En cas de doute, vous pourrez, si vous le désirez, demander à Hydro-Québec de vérifier la conformité.

Il s'agit de vérifier à l'œil si l'installation respecte les distances minimales par rapport aux différents types de fils qu'il peut y avoir à proximité.

Source : [hydroquebec.com](http://hydroquebec.com)